



# **Enlèvements de citoyens japonais par la Corée du Nord**

**Afin qu'ils puissent rentrer  
aussi vite que possible !**

**Cellule de crise dédiée à la Question des Enlèvements, Gouvernement du Japon**

# Pour le retour de toutes personnes enlevées

Dix-sept citoyens sont officiellement reconnus par le gouvernement du Japon comme victimes d'enlèvements de la Corée du Nord (les données entre parenthèses correspondent à l'âge des victimes au moment de leur disparition et à leur lieu de disparition).

Reconnaissant la possibilité d'autres enlèvements, le gouvernement du Japon prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et le retour immédiat au Japon de toutes les victimes, que les personnes concernées aient ou non été identifiées comme victimes d'enlèvement.

1

19 septembre 1977

Affaire Ushitsu

**M. KUME Yutaka**

(52 ans, département d'Ishikawa)

Disparu aux alentours de la côte d'Ushitsu, département d'Ishikawa.  
Porté disparu (La Corée du Nord nie totalement son entrée sur le territoire nord-coréen.)



2

21 octobre 1977

Enlèvement d'une ressortissante japonaise

**Mme. MATSUMOTO Kyoko**

(29 ans, département de Tottori)

Disparue alors qu'elle partait pour un cours de tricot près de son domicile.  
Portée disparue. (La Corée du Nord nie totalement son entrée sur le territoire nord-coréen.)



3

15 novembre 1977

Cas d'enlèvement d'une jeune fille

**Mme. YOKOTA Megumi**

(13 ans, département de Niigata)

Disparue à son retour de l'école dans la ville de Niigata. Portée disparue.  
(La Corée du Nord a déclaré son « suicide ».)



4

Vers le mois de juin 1978

Enlèvement d'un ancien employé de restaurant

**M. TANAKA Minoru**

(28 ans, département de Hyogo)

Disparu après son départ du Japon pour l'Europe. Porté disparu.  
(La Corée du Nord nie totalement son entrée sur le territoire nord-coréen.)



5

Vers le mois de juin 1978

Cas Lee Un-Hae

**Mme. TAGUCHI Yaeko**

(22 ans, lieu de disparition inconnu)

Portée disparue. (La Corée du Nord a déclaré son « décès dans un accident de la route ».)



6

7 juillet 1978

Cas d'enlèvement d'un couple

**M. CHIMURA Yasushi**

(23 ans, département de Fukui)

**Mme. CHIMURA Fukie**

(née HAMAMOTO)

(23 ans, département de Fukui)

Disparus après être sortis ensemble pour un rendez-vous amoureux.  
Rentrés au Japon en octobre 2002.



7

31 juillet 1978

Enlèvement du couple HASUIKE

**M. HASUIKE Kaoru**

(20 ans, département de Niigata)

**Mme. HASUIKE Yukiko**

(née OKUDO)

(22 ans, département de Niigata)

HASUIKE Kaoru n'est pas rentré à son domicile après avoir dit qu'il sortait brièvement. HASUIKE Yukiko a aussi disparu après être sortie de son domicile. Ils sont rentrés au Japon en octobre 2002.



8

12 août 1978

Enlèvement du couple ICHIKAWA et MASUMOTO

**M. ICHIKAWA Shuichi**

(23 ans, département de Kagoshima)

**Mme. MASUMOTO Rumiko**

(24 ans, département de Kagoshima)

Disparus après avoir annoncé qu'ils allaient à la plage voir le coucher de soleil. Portée disparue (La Corée du Nord a déclaré leur « décès due à une crise cardiaque (Selon la Corée du Nord, ICHIKAWA Shuichi est annoncé mort dû à une crise cardiaque pendant un bain de mer) ».



9

12 août 1978  
Enlèvement de la Famille SOGA

### Mme. SOGA Hitomi

(19 ans, département de Niigata)

### Mme. SOGA Miyoshi

(46 ans, département de Niigata)

SOGA Miyoshi et sa fille Hitomi sont parties faire des emplettes avant qu'elles aient disparu. SOGA Hitomi est rentrée au Japon en octobre 2002, tandis que le sort de sa mère reste non élucidé (La Corée du Nord nie totalement son entrée sur le territoire nord-coréen.)



11

Mi-juin 1980  
Affaire Sin Kwang-Su

### M. Tadaaki HARA

(43 ans, département de Miyazaki)

Disparu dans le département de Miyazaki. Porté disparu. (La Corée du Nord a annoncé le décès de M. HARA « due à une cirrhose ».)



12

Vers le mois de juillet 1983  
Enlèvement d'une ressortissante japonaise en Europe

### Mme. ARIMOTO Keiko

(23 ans, Europe)

Disparue en Europe. Portée disparue. (La Corée du Nord a annoncé le décès de Mme. ARIMOTO « due à une intoxication au gaz ».)



10

Vers le mois de mai 1980  
Enlèvement de deux ressortissants japonais en Europe

### M. ISHIOKA Toru

(22 ans, Europe)

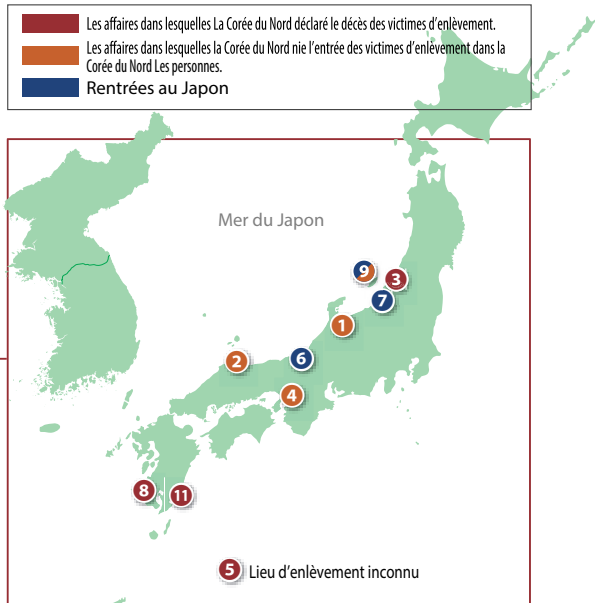
### M. MATSUKI Kaoru

(26 ans, Europe)

Disparus alors qu'ils séjournèrent en Europe. Portés disparus. (La Corée du Nord a déclaré le « décès de ISHIOKA Toru due à une intoxication au gaz » et le « décès de MATSUKI Kaoru dans un accident de la route ».)



## Lieux de disparition des victimes d'enlèvement



## Il existe 873 autres cas de personnes disparues dans lesquels la possibilité de l'enlèvement par la Corée du Nord ne peut être exclue.

En plus des 17 citoyens japonais déjà identifiés comme ayant été enlevés par la Corée du Nord, la possibilité d'un enlèvement par la Corée du Nord ne peut pas être exclue pour 873 autres personnes disparues (à la date de novembre 2021). Le gouvernement du Japon continue à mener des activités d'enquête et d'investigation au Japon et à l'étranger.

## Les victimes de nationalité coréenne enlevées au Japon (Cas d'enlèvement de frère et sœur).

La police a conclu que les disparitions mi-juin 1974 de KO Kyonmi et KO Kang, frère et sœur de nationalité coréenne, pouvaient être dues à un enlèvement par la Corée du Nord.

Le gouvernement du Japon considère tous les enlèvements comme des violations graves des droits de l'Homme quel que soit la nationalité des victimes, et comme des violations de la souveraineté du Japon. En conséquence, le gouvernement du Japon incite la Corée du Nord à renvoyer les ressortissants japonais vers leur État d'origine et demande également à la Corée du Nord de fournir un compte rendu complet de ce qui est arrivé à toutes les victimes d'enlèvement.

Le gouvernement du Japon exige que la Corée du Nord renvoie sans plus attendre l'ensemble des personnes enlevées, qu'elles aient ou non été identifiées comme telles.

# 1

## Enlèvements de citoyens japonais par la Corée du Nord

Durant les années 1970 et 1980, un grand nombre de Japonais ont disparu dans des circonstances anormales. Les enquêtes menées par les autorités japonaises et les témoignages d'agents nord-coréens réfugiés à l'étranger ont permis de déterminer que beaucoup de ces disparitions étaient fort probablement dues à des enlèvements commis par la Corée du Nord. S'appuyant sur ces découvertes, le gouvernement du Japon n'a cessé depuis 1991 d'évoquer la question des enlèvements auprès de la Corée du Nord à chaque fois que l'occasion s'est présentée. Pourtant, la partie nord-coréenne a persisté dans ses dénégations. Lors de la première rencontre au sommet Japon-Corée du Nord de septembre 2002, cette dernière a finalement reconnu les enlèvements, a présenté ses excuses et s'est engagée à prévenir tout nouvel enlèvement. En octobre 2002, 5 citoyens japonais enlevés sont rentrés au Japon après 24 ans d'absence.

Toutefois, les autorités nord-coréennes n'ont toujours pas donné d'explications satisfaisantes concernant le sort des autres victimes, malgré les déclarations de la Corée du Nord faites lors de la seconde rencontre au sommet Japon-Corée du Nord à Pyongyang de mai 2004 de rouvrir immédiatement les enquêtes en profondeur afin de découvrir la vérité. Les victimes restantes sont toujours privées de toute liberté, et prisonnières depuis longtemps en Corée du Nord, où elles attendent d'être sauvées.

Au Japon, « l'Association des familles des victimes d'enlèvement par la Corée du Nord (l'Association des familles) » a été créée par les familles des victimes en 1997, et une pétition ayant recueilli en octobre 2021 plus de 15 millions de signatures demandant la sauvetage des victimes a été remise au Premier ministre du Japon.



Établissement de l'Association des familles des victimes d'enlèvement par la Corée du Nord (l'Association des familles)

Les enlèvements de citoyens japonais par la Corée du Nord constituent un problème très grave affectant la souveraineté japonaise ainsi que la vie et la sécurité du peuple japonais, qui doit être résolu sous la responsabilité du gouvernement du Japon. Le gouvernement du Japon a identifié 17 victimes d'enlèvement, parmi lesquels 5 ont réussi à rentrer au Japon, en tant que victimes d'enlèvement par les autorités nord-coréennes; par ailleurs, des cas d'enlèvements de non-Japonais (ressortissants coréens) au Japon et des possibilités d'enlèvement incluant des victimes « supposées disparues » (note) ne sont pas exclues. Tant qu'il n'obtiendra pas des explications claires et des preuves fiables de la part de la Corée du Nord, le gouvernement du Japon, partant du principe que toutes les victimes d'enlèvement (officiellement reconnues ou non par le gouvernement du Japon comme victimes d'enlèvement) dont le sort n'est pas certain sont vivantes, fera tout son possible pour assurer la sécurité et le retour immédiat au Japon de toutes les victimes. Par ailleurs, il continuera à demander la mise au clair du sort des victimes, ainsi que la remise des auteurs des enlèvements. En se fondant sur la Déclaration de Pyongyang adoptée à l'occasion du sommet Japon-Corée du Nord de septembre 2002, le gouvernement du Japon continuera à prendre toutes les mesures possibles pour concrétiser au plus tôt le retour au Japon de toutes les victimes d'enlèvement, ainsi que la normalisation de ses relations diplomatiques avec la Corée du Nord en réglant ce « passé malheureux ».

(Note) Les victimes « supposées disparues » sont des personnes disparues ayant fait l'objet de recherches par le « Tokutei-shisoshya mondai chosakai (groupe d'investigation indépendants sur les enlèvements suspects perpétrés par la Corée du Nord) »

## 2 Échanges entre le Japon et la Corée du Nord autour de la question des enlèvements

### 1. Première rencontre au sommet Japon-Corée du Nord (septembre 2002)

Lors du premier sommet Japon-Corée du Nord tenu le 17 septembre 2002, KIM Jong-il, alors président de la Commission de défense nationale de Corée du Nord, a finalement admis, après des années de déni, que les enlèvements de citoyens japonais avaient eu lieu et a présenté des excuses. Il a également déclaré que parmi 13 victimes d'enlèvement, quatre étaient en vie, huit étaient mortes et que pour l'une d'entre elles, l'entrée en Corée du Nord ne pouvait être confirmée (Note). Par ailleurs, la Corée du Nord a également reconnu l'enlèvement de Hitomi SOGA, qui ne faisait pas l'objet d'une enquête demandée par le Japon, et confirmé qu'elle était vivante. (Cependant, au sujet de sa mère Miyoshi SOGA, disparue au même moment, la Corée du Nord a insisté sur le fait qu'elle n'est pas entrée sur son territoire.) Par ailleurs, KIM Jong-il s'est engagé non seulement à punir les responsables de ces actes, et à faire le nécessaire pour prévenir de nouveaux enlèvements, mais également à faciliter les rencontres des victimes avec leurs familles, ainsi que leur retour au Japon.



Le premier sommet Japon-Corée du Nord

En réponse, KOIZUMI Junichiro, alors le Premier Ministre, a fortement protesté et réclamé au KIM Jong-il, alors Président de la Commission de défense nationale de Corée du Nord la poursuite des enquêtes, le retour au Japon des survivants et des mesures pour prévenir de nouveaux enlèvements.

(Note) La Corée du Nord a confirmé que quatre victimes, CHIMURA Yasushi et CHIMURA Fukie ainsi que HASUIKE Kaoru et HASUIKE Yukiko, étaient encore en vie. Parallèlement, la Corée du Nord a signalé que huit victimes, YOKOTA Megumi, Yaeko TAGUCHI Yaeko, ICHIKAWA Shuichi, MASUMOTO Rumiko, M. ISHIOKA Toru, MATSUKI Kaoru, HARA Tadaaki et ARIMOTO Keiko étaient mortes et que KUME Yutaka n'avait jamais franchi ses frontières. Le gouvernement du Japon a officiellement identifié SOGA Miyoshi en janvier 2003, Tanaka Minoru en avril 2005 et MATSUMOTO Kyoko en novembre 2006 en tant que victimes.

### 2. Envoi d'une mission d'enquête par le gouvernement du Japon (septembre – octobre 2002)

La mission d'enquête envoyée par le gouvernement du Japon du 28 septembre au 1er octobre 2002 a rencontré des victimes encore en vie et s'est efforcée de recueillir des informations sur les personnes dont le sort reste inconnu. Toutefois, les informations fournies par la Corée du Nord, en plus d'être limitées, étaient également incohérentes par endroits, et comprenaient de nombreux points douteux. Une analyse génétique en médecine légale a révélé la présence de l'ADN d'une autre personne dans les « restes » supposés de MATSUKI Kaoru fournis par la Corée du Nord. Lors du 12e cycle des pourparlers de normalisation des relations diplomatiques entre le Japon et la Corée du Nord qui s'est tenu les 29 et 30 octobre de la même année à Kuala Lumpur, le gouvernement japonais a indiqué 150 points douteux, et demandé de plus amples informations, sans toutefois obtenir de réponse satisfaisante de la partie nord-coréenne.



Des victimes d'enlèvement sont rentrées au Japon après 24 ans

### 3. Retour de cinq victimes au Japon (octobre 2002)

Cinq victimes d'enlèvement (CHIMURA Yasushi et Fukie Chimura, HASUIKE Kaoru et Yukiko , et SOGA Hitomi ) sont rentrées au Japon le 15 octobre 2002, et ont pu retrouver leurs familles.

Estimant que les victimes devaient bénéficier d'un environnement leur permettant de décider librement de leur avenir et de celui de leurs familles restées en Corée du Nord, le gouvernement du Japon a déclaré le 24 octobre 2002 que les cinq victimes resteraient au Japon. Il a annoncé également sa ferme intention de demander à la partie nord-coréenne d'assurer la sécurité des familles restées en Corée du Nord et de fixer rapidement leur date de retour au Japon.

### 4. Deuxième rencontre au sommet Japon-Corée du Nord (mai 2004)

Le 22 mai 2004, KOIZUMI Junichiro, alors Premier ministre du Japon s'est rendu une nouvelle fois en Corée du Nord, et ses discussions avec KIM Jong-il, alors Président de la Commission de défense nationale de Corée du Nord, ont porté sur les problèmes bilatéraux comme le dossier des enlèvements, ainsi que sur les problèmes de sécurité tels que le programme d'armes nucléaires et de missiles nord-coréens. Les deux dirigeants ont alors convenu des points suivants sur le dossier des enlèvements.

- La partie nord-coréenne accepte le retour au Japon des familles de CHIMURA Yasushi et Fukie, ainsi que de HASUIKE Kaoru et Yukiko (5 personnes au total) à la date de la conférence.
- La partie nord-coréenne reprend immédiatement et depuis le début les enquêtes sur les victimes d'enlèvement afin de lever le voile sur leur sort.

Conformément à cet accord, les 5 membres des familles CHIMURA et HASUIKE sont rentrés au Japon avec KOIZUMI Junichiro, alors Premier ministre du Japon . Par la suite, les 3 membres de la famille de SOGA Hitomi sont rentrés au Japon le 18 juillet.



Deuxième rencontre au sommet Japon-Corée du Nord

### 5. Consultations de travail Japon-Corée du Nord (août et septembre 2004 à Beijing, novembre 2004 à Pyongyang)

(A) Des consultations de travail entre le Japon et la Corée du Nord ont eu lieu en août 2004 (première rencontre) et en septembre 2004 (deuxième rencontre), où la partie nord-coréenne a présenté les conclusions provisoires de ses enquêtes en cours pour déterminer le sort des victimes non identifiées. Pourtant, celles-ci n'ont produit aucune preuve ni document concret permettant de confirmer leur crédibilité.

(B) Les troisièmes consultations de travail Japon-Corée du Nord, qui se sont déroulées en novembre 2004, ont duré plus de 50 heures. Au cours de ces discussions, en plus des échanges avec la « Commission d'enquête » nord-coréenne, 16 « témoins » ont été directement entendus, et des visites ont également été organisées dans les installations et sur les lieux liés aux enlèvements. Il a aussi été procédé à la collecte de preuves matérielles comme les prétendus « restes » de YOKOTA Megumi.

Par ailleurs, lors de ces troisièmes consultations, le Japon a donné les noms de cinq personnes qu'il n'a pas officiellement identifiées comme victimes d'enlèvement, mais pour qui la possibilité d'un enlèvement par la Corée du Nord n'est pas exclue (dites victimes « supposées disparues »), et réclamé à la Corée du Nord des informations à leur sujet. La Corée du Nord a répondu qu'elle n'avait pas pu confirmer l'entrée de ces cinq personnes sur son territoire. (Dans les discussions qui ont suivi, le gouvernement du Japon a réitéré sa demande d'informations concernant les cas pour lesquels la possibilité d'un enlèvement n'est pas exclue.)

(C) Le gouvernement du Japon a immédiatement procédé à un examen attentif de l'information et des preuves matérielles présentées par la Corée du Nord lors des troisièmes consultations et a conclu qu'il n'y avait aucune preuve à l'appui de l'explication donnée par le côté nord-coréen: « huit sont morts et deux n'ont pas été confirmés comme étant entrés en Corée du Nord » (note). En outre, les informations et les

preuves matérielles fournies à ce jour ont soulevé de nombreuses questions. De plus, les tests d'ADN sur une partie des « restes » prétendus être ceux de YOKOTA Megumi ont indiqué que l'ADN appartenait à une autre personne. Le gouvernement du Japon a abordé ces incohérences et a protesté fermement auprès de la Corée du Nord.

(Note) Les « deux non confirmés comme étant entrés en Corée du Nord » font référence à KUME Yutaka et SOGA Miyoshi.

## **6. Pourparlers généraux Japon-Corée du Nord (février 2006: Beijing)**

Lors des Pourparlers généraux Japon-Corée du Nord de février 2006, les consultations sur la question des enlèvements ont duré dans leur intégralité environ 11 heures, et le Japon a de nouveau réclamé avec insistance le retour au Japon des victimes encore en vie, l'engagement de la Corée du Nord de redémarrer de nouvelles enquêtes destinées à apporter la lumière sur ce dossier et la remise aux autorités japonaises des auteurs présumés des enlèvements. En réponse, la Corée du Nord a réitéré les explications qu'elle avait données auparavant, à savoir « toutes les victimes des enlèvements encore vivantes sont déjà rentrées au Japon ». Elle ne s'est pas non plus engagée à poursuivre les enquêtes sur les victimes dont le sort demeure inconnu, et a rejeté la demande japonaise de remise des auteurs présumés aux autorités japonaises.

## **7. Groupe de travail pour la normalisation des relations diplomatiques entre le Japon et la Corée du Nord (mars 2007: Hanoï, septembre 2007: Oulan-Bator)**

La première rencontre du Groupe de travail pour la normalisation des relations diplomatiques entre le Japon et la Corée du Nord, dont la mise en place a été décidée lors de la session des Pourparlers à six de février 2007, a eu lieu en mars de la même année. Lors de cette session de travail, la partie japonaise a de nouveau réclamé à la Corée du Nord d'assurer la sécurité de toutes les victimes d'enlèvement et de leurs familles, de les renvoyer immédiatement au Japon, de faire toute la lumière sur le sort des victimes non identifiées et de lui livrer les auteurs présumés des enlèvements. Cependant, la Corée du Nord est restée sur ses positions en répétant que « la question des enlèvements était déjà résolue » et n'a pas fait preuve d'une attitude honnête en vue de la résolution de la question des enlèvements. Lors de la deuxième rencontre de septembre non plus, aucun développement concret n'a été obtenu sur la question des enlèvements.

## **8. Consultations de travail Japon-Corée du Nord (juin 2008: Beijing, août 2008: Shenyang)**

- (A) Lors de la réunion du groupe de travail Japon-Corée du Nord de juin 2008, le Japon a de nouveau réclamé à la Corée du Nord le retour de toutes les victimes au Japon, la mise en lumière du sort des disparus et la remise aux autorités japonaises des auteurs des enlèvements. Le gouvernement du Japon a aussi rappelé qu'il était prêt à lever une partie des sanctions prises contre la Corée du Nord, pourvu qu'elle prenne des mesures concrètes afin de résoudre les divers contentieux existant entre les deux pays, enlèvements compris. La Corée du Nord a alors changé sa position selon laquelle « la question des enlèvements était déjà résolue » et s'est engagée à procéder à de nouvelles enquêtes pour adopter des mesures concrètes afin de résoudre la question.
- (B) Lors de la réunion du groupe de travail d'août 2008, les deux parties ont mené un dialogue intensif sur les mesures annoncées au cours de la réunion de travail de juin, notamment l'organisation concrète des nouvelles enquêtes relatives à la question des enlèvements menées par la Corée du Nord. Les deux parties se sont ainsi accordées sur les points suivants: la mise en place par la Corée du Nord d'une commission d'enquête compétente pour mener des enquêtes globales sur l'ensemble des victimes, afin de trouver les survivants et leur permettre de rentrer au Japon. Pour sa part, le gouvernement du Japon s'est engagé à lever ses restrictions en matière de circulation des personnes et ses limitations des vols charters.
- (C) Même si son intention était de se conformer aux clauses de l'accord, suite au changement soudain de gouvernement au Japon (note: Démission de FUKUDA Yasuo, alors Premier ministre), la Corée du Nord a annoncé le 4 septembre 2008 sa décision de suspendre l'ouverture des enquêtes jusqu'à ce qu'elle s'assure que les positions du nouveau gouvernement restaient conformes aux accords passés.

## 9. Discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord (novembre 2012: Oulan-Bator)

En novembre 2012, des discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord ont eu lieu après quatre années d'interruption. Lors de cette réunion, des échanges de vues approfondis ont eu lieu sur la question des enlèvements, et les deux parties ont décidé de continuer davantage les discussions. La partie japonaise a présenté auprès de la partie nord-coréenne les cas de disparition dans lesquels la possibilité d'un enlèvement ne peut pas être exclue.

La seconde réunion a été fixée pour les 5 et 6 décembre, mais elle a dû être reportée à cause du lancement de missiles par la Corée du Nord le 1er du même mois.

## 10. Discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord (mars 2014: Beijing)

À l'occasion d'entretiens entre des représentants des Croix-Rouge japonaise et nord-coréenne qui se sont tenus les 3, 19 et 20 mars 2014 à Shenyang, des échanges de vues informels ont eu lieu entre des responsables gouvernementaux (au niveau des directeurs) pour la première fois depuis un an et 4 mois, s'accordant alors sur l'arrangement de la réouverture des discussions entre les deux gouvernements.

Par la suite, des discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord ont eu lieu les 30 et 31 mars à Pékin. Les deux parties ont eu des échanges sincères et francs sur toutes sortes de sujets d'intérêt et se sont accordées pour continuer ces discussions. Quant au problème des enlèvements, le Japon, en s'appuyant sur les questions soulevées lors des précédentes discussions, a abordé ce point en partant du point de vue japonais.

## 11. Discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord (mai 2014: Stockholm)

En mai 2014, des discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord se sont tenues à Stockholm, en Suède. La Corée du Nord a promis de mener des enquêtes exhaustives et à grande échelle sur tous les ressortissants japonais, y compris les victimes d'enlèvement (l'Accord de Stockholm). Le Japon, en tenant compte de ces éléments, a décidé de lever une partie des mesures contre la Corée du Nord dès lors que cette dernière créerait un Comité spécial d'enquête et ouvrirait conséquemment des enquêtes.

## 12. Discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord (juillet 2014: Beijing)

Des discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord ont eu lieu le 1er juillet 2014 à Beijing. Durant cette rencontre, la Corée du Nord a fourni des explications sur le Comité spécial d'enquête, notamment son organisation, sa composition et ses responsables. De son côté, le Japon a notamment insisté sur la question de savoir si ce Comité s'était vu attribuer de façon adéquate les compétences pour pouvoir enquêter sur toutes les institutions concernées.

Le 4 juillet, la Corée du Nord, par l'entremise des médias d'État, a officiellement rendu public au sein du pays comme à l'étranger le détail des objectifs communs correspondant à ceux définis par le Japon s'agissant du domaine de compétence, de la composition, ainsi que des méthodes du Comité spécial d'enquête. Elle a annoncé l'ouverture d'enquêtes concernant l'ensemble des ressortissants japonais, y compris les victimes d'enlèvement. Pour sa part, le Japon a levé les restrictions portant sur les entrées et sorties de personnes, et a annulé l'abaissement du montant minimum pour le rapport des transferts et pour la notification de l'export des moyens de paiement. Il a aussi ouvert ses portes aux navires à but humanitaire battant pavillon nord-coréen.



Discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord (juillet 2014)

### **13. Rencontre entre les autorités diplomatiques japonaise et nord-coréenne (septembre 2014: Shenyang)**

Une rencontre entre les autorités diplomatiques japonaise et nord-coréenne a eu lieu le 29 septembre 2014 afin que la Corée du Nord puisse faire le point sur les avancées des investigations. La partie nord-coréenne a expliqué qu'elle n'était pas en mesure de fournir de résultats concrets sur chaque cas individuel à ce stade d'enquête mais que si la délégation japonaise visitait Pyongyang et s'entretenait avec les membres du Comité spécial d'enquêtes, elle pourrait obtenir des explications plus claires sur l'état actuel des investigations.

### **14. Discussion avec le Comité spécial d'enquête (octobre 2014: Pyongyang)**

En octobre 2014, la discussion avec le Comité spécial d'enquête a eu lieu à Pyongyang. La partie japonaise a répété que la question des enlèvements constitue un problème de première importance et qu'il est indispensable d'assurer la sécurité et le rapatriement immédiat au Japon de toutes les victimes, de poursuivre la recherche de la vérité sur les enlèvements et d'extrader les auteurs de ces crimes. Le Japon a réitéré aussi sa demande de retrouver toutes les victimes d'enlèvement (officiellement reconnues ou non par le gouvernement) et de les faire rentrer au Japon le plus tôt possible et en toute sécurité. De plus, le Japon a exhorté la Corée du Nord à rapidement faire avancer l'enquête et en rapporter les résultats.

La partie nord-coréenne a fourni des explications sur les orientations concernant l'organisation du Comité à savoir sa composition et celle de ses branches, concernant la conduite objective et scientifique d'enquêtes exhaustives s'appuyant sur des témoins et des preuves matérielles sans s'attacher aux conclusions d'enquêtes passées. Elle a également expliqué que le Comité était investi de prérogatives particulières par la Commission de défense nationale, la plus haute instance de Corée du Nord, pour mener des enquêtes approfondies sur toutes les organisations, y compris les agences spéciales. Concernant le problème des enlèvements, la Corée du Nord a fait savoir que le Comité était en train d'enquêter sur chaque cas, notamment sur la réalité de l'entrée des victimes en Corée du Nord, sur le déroulement des faits et sur leur cadre de vie, en reprenant tout à la fois les investigations sur les lieux concernés tels que les maisons d'hôtes où résidaient les victimes et en poursuivant parallèlement les recherches sur de nouveaux éléments de preuve et auprès de nouveaux témoins.

### **15. Annonce unilatérale de la Corée du Nord de la dissolution du Comité spécial d'enquête (février 2016)**

En réponse à l'essai nucléaire de Corée du Nord de janvier 2016 et au lancement d'un missile balistique censé être un « satellite artificiel » en février, le même mois, le Japon a annoncé qu'il mettrait en place des mesures indépendantes contre la Corée du Nord. À son tour, la Corée du Nord a annoncé unilatéralement qu'elle cesserait complètement les enquêtes exhaustives concernant toutes les personnes japonaises, y compris les victimes d'enlèvements et dissoudrait le Comité spécial d'enquête. Le Japon a fermement protesté contre ces actions par la Corée du Nord, a exprimé de façon ferme son intention de ne pas abandonner l'Accord de Stockholm et a exigé que la Corée du Nord renvoie les victimes d'enlèvement le plus tôt possible conformément à cet Accord.

### **16. Les événements récents**

Aujourd'hui encore, nous ne cessons de rappeler à la Corée du Nord la position de notre pays. Par exemple, en février 2018, lors de la réception offerte par le Président sud-coréen Moon Jae-in, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration des Jeux Olympiques d'hiver de Pyeongchang, ABE Shinzo, alors Premier ministre du Japon a fait part au président de l'Assemblée populaire suprême nord-coréenne d'alors, KIM Yong-nam, de la position japonaise concernant la question des enlèvements de Japonais et celle du nucléaire et des missiles balistiques. Il a surtout fermement réclamé la résolution du problème des enlèvements en exigeant le retour de toutes les victimes d'enlèvement. En outre, à la demande d'ABE Shinzo, alors Premier ministre du Japon, le Donald TRUMP, alors Président des États-Unis a directement abordé la question des enlèvements avec KIM Jon-un, Président de la Commission des affaires de l'État, lors des sommets entre la Corée du Nord et les États-Unis de juin 2018 et février 2019 (détails à suivre).

# 3

## Efforts au sein de la communauté internationale

Si, pour résoudre la question des enlèvements, il va sans dire que le Japon doit s'impliquer directement auprès de la Corée du Nord, il ne peut pas se passer de l'appui et de la coopération des autres pays par rapport à l'importance du problème. Le gouvernement du Japon saisit toutes les opportunités diplomatiques qui se présentent pour rappeler la question des enlèvements.

On sait qu'il y a également beaucoup de victimes d'enlèvement par la Corée du Nord originaires de Corée du Sud, et les témoignages de victimes japonaises rentrées au Japon ont révélé qu'il y avait aussi des possibilités d'enlèvements par la Corée du Nord de ressortissants thaïlandais, roumains et libanais. Par ailleurs, les témoignages de victimes sud-coréennes rentrées dans leur pays ont fait apparaître qu'il y avait également des victimes chinoises.

La question des enlèvements est une violation des droits fondamentaux de l'être humain et représente une cause universelle pour la communauté internationale.

### 1. Nations Unies

(A) Aux Nations Unies, la Résolution sur la situation des droits de l'Homme en RPDC avec une référence à la question des enlèvements a été adoptée 14 fois au Conseil des droits de l'Homme pendant 14 années consécutives et 16 fois par l'Assemblée générale pendant 16 années consécutives (novembre 2021). La Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2020 souligne sa profonde préoccupation concernant le problème des enlèvements internationaux et l'urgence et l'importance du retour immédiat de toutes les personnes enlevées, les terribles souffrances endurées par les personnes enlevées et leurs familles sur une longue période, et l'absence d'action positive de la part de la Corée du Nord, en particulier depuis le lancement par cette dernière de son enquête sur tous les ressortissants japonais à la suite des discussions intergouvernementales Japon – Corée du Nord en mai 2014, et demande à la Corée du Nord de traiter les allégations de toutes les disparitions forcées, fournir aux familles des victimes des informations précises et détaillées sur le sort et le lieu où se trouvent les victimes, et exige de résoudre le plus rapidement possible toutes les questions liées à l'ensemble des personnes enlevées, en particulier celle du retour immédiat des victimes japonais et coréens.

(B) Au cours de la session de mars 2013 du Conseil des droits de l'homme, une résolution a été adoptée sans vote, incluant notamment la création de la Commission d'enquête (COI) sur les droits de l'Homme en République populaire démocratique de Corée. La COI a étudié la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord, y compris la question des enlèvements lors de ses visites au Japon, en Corée du Sud, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Thaïlande et a publié son rapport final (rapport COI) en février 2014.



M. Suga, Premier ministre du Japon d'alors, lors de la Session de débat général à l'Assemblée générale des Nations Unies (septembre 2021)

(C) Ensuite, après des discussions exhaustives au Conseil de sécurité des Nations Unies en décembre 2014 sur la situation en Corée du Nord, y compris la situation des droits de l'homme, des réunions du Conseil de sécurité des Nations Unies se sont tenues à quatre reprises sur la question de la « situation en Corée du Nord ». Le Japon y a demandé la résolution la plus rapide possible de la question.

En décembre 2020, lors d'une consultation informelle du Conseil de sécurité, une discussion a eu lieu sur la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord. À cela s'est ensuivi une déclaration commune publiée par des pays volontaires, parmi lequel se figurait le Japon. Cette déclaration exigeait fermement une résolution rapide de la question des enlèvements, en particulier le retour immédiat des personnes enlevées.

(D) En outre, le gouvernement du Japon s'est efforcé de diffuser des informations à la communauté internationale et de renforcer la coopération, notamment en organisant des symposiums internationaux au siège des Nations Unies et dans d'autres lieux. En juin 2021, le Japon, les États-Unis, l'Australie et l'Union européenne ont organisé un symposium des Nations Unies en ligne sur la question des enlèvements afin d'appeler la communauté internationale..



M. Kato, alors secrétaire général du Cabinet et Ministre chargé de la Question des enlèvements lors de son discours liminaire au cours d'un symposium des Nations Unies en ligne (juin 2021)

## 2. Pourparlers à six

Le Japon n'a pas manqué d'évoquer la question des enlèvements lors des Pourparlers à six. Dans la déclaration conjointe adoptée en septembre 2005 figuraient parmi les objectifs de ces Pourparlers les mesures visant à normaliser les relations diplomatiques s'appuyant sur la résolution des problèmes dont celui des enlèvements. Ainsi, la mise en place d'un groupe de travail pour la normalisation des relations diplomatiques entre le Japon et la Corée du Nord est actée dans le rapport des résultats de février 2007. Dans le rapport des résultats du mois d'octobre, les deux parties, conformément à la déclaration nippo-coréenne de Pyongyang, ont assuré laisser derrière elles un passé « malheureux » et s'efforcer à normaliser au plus vite les relations diplomatiques en se concentrant sur la résolution des questions pendantes, et pour ce faire, discutant sans répit, procéder à des actions concrètes. Les questions pendantes évoquées ici incluent naturellement le problème des enlèvements.



Pourparlers à six (septembre 2007)

### 3. Cadre international

Le gouvernement du Japon a évoqué le sujet des enlèvements lors de grands rendez-vous internationaux comme les sommets du G7, sommet Japon – États-Unis – Australie – Inde et sommets Japon – ASEAN, et de nombreux pays étrangers ont montré qu'ils comprenaient et soutenaient les démarches du gouvernement du Japon en raison de l'importance qu'il accordait à la résolution de ce dossier.

Par exemple, lors du sommet du G7 tenu à Cornouailles en juin 2021, SUGA Yoshihide, alors Premier ministre a demandé la compréhension et la coopération entières pour cette question prioritaire du gouvernement, ce qui a été approuvé par les dirigeants du G7, dont le communiqué mentionnait que le G7 réitérerait la demande à la Corée du Nord une résolution rapide de la question des enlèvements. Lors du sommet Japon – États-Unis – Australie – Inde en septembre 2021, SUGA Yoshihide, alors Premier ministre du Japon a demandé la compréhension et la coopération de chaque pays pour une résolution



Sommet du G7 à Cornouailles (juin 2021)

immédiate de la question des enlèvements, ce qui a été approuvé. La déclaration conjointe réaffirme leur engagement pour la dénucléarisation complète de la Corée du Nord conformément à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU et confirme la nécessité d'une résolution immédiate de la question des enlèvement de Japonais.

En outre, lors du sommet de l'ASEAN en octobre 2021, à travers une série de réunions, le Premier ministre KISHIDA Fumio a demandé une poursuite de la compréhension et la coopération pour une résolution immédiate de la question des enlèvements aux pays participants, qui ont exprimé leur soutien, et la déclaration finale en mentionne l'importance.



Réunion du sommet Japon – ASEAN (octobre 2021)

#### 4. Négociations bilatérales

Le Japon a également soulevé la question des enlèvements lors des rencontres avec les chefs d'État et de gouvernement et aux réunions avec les ministres des affaires étrangères de divers pays, à commencer par les États-Unis, la Corée du Sud, la Chine et la Russie, et chaque pays a montré qu'il comprenait et soutenait les positions japonaises sur ce dossier.

Par exemple, concernant les États-Unis, Donald TRUMP, alors Président des États-Unis a abordé la question des enlèvements avec le Président de la Commission des affaires de l'État KIM Jong-un lors du premier sommet États-Unis – Corée du Nord en juin 2018, à la demande d'ABE Shinzo, alors Premier ministre du Japon. Lors du deuxième sommet États-Unis – Corée du Nord en février 2019, le président d'alors M. TRUMP a soulevé la question des enlèvements avec KIM Jong-un lors de la première réunion en tête-à-tête le premier jour du sommet, transmettant clairement le point de vue d'ABE Shinzo, alors Premier ministre du Japon sur cette question qu'il a également abordée lors du dîner en petit comité qui a suivi et au cours duquel des discussions sérieuses ont eu lieu entre les dirigeants. Lors de ses visites au Japon en novembre 2017 et en mai 2019 Donald TRUMP, alors Président des États-Unis a rencontré les familles des personnes enlevées et écouté attentivement leurs douloureux appels, leur apportant ses encouragements et son soutien.

Lors du sommet Japon – États-Unis avec le Président Joe BIDEN en avril 2021, SUGA Yoshihide, alors Premier ministre du Japon a demandé de à nouveau sa compréhension et de une poursuite de coopération pour une résolution immédiate de la question des enlèvements. Le Président Joe BIDEN a réitéré l'engagement des États-Unis à demander une résolution immédiate de cette question.

En outre, après sa nomination en septembre 2021 le Premier ministre KISHIDA Fumio, a demandé à nouveau au Président Joe BIDEN sa compréhension et une poursuite de coopération pour une résolution immédiate de la question des enlèvements lors de son entretien téléphonique en octobre. En retour, le Président Joe BIDEN a exprimé son soutien.

De plus, la Corée du Sud a également abordé la question des enlèvements avec la Corée du Nord à plusieurs reprises, notamment lors du sommet inter-coréen en avril 2018. À l'occasion du sommet Japon-Corée du Sud en décembre 2019, le Président Moon Jae-in a montré qu'il comprenait la position du Japon sur l'importance de la question des enlèvements, et a déclaré que la Corée du Sud avait abordé à plusieurs reprises cette question avec la Corée du Nord. En octobre 2021, le Premier ministre KISHIDA Fumio s'est demandé une poursuite de compréhension et de coopération pour la question des enlèvements lors de son entretien téléphonique au Président coréen MOON Jae-In, qui a exprimé son soutien à la position du Japon. En outre, en ce qui concerne la Chine, lors du sommet Japon-Chine de juin 2019, le Président XI Jinping a déclaré qu'il avait transmis la position d'ABE Shinzo, alors Premier ministre du Japon ABE sur les relations entre le Japon et la Corée du Nord au Président de la Commission des affaires de l'État KIM Jong-un lors du sommet Chine-Corée du Nord le même mois, et qu'en outre, il soutenait fermement l'amélioration des relations entre le Japon et la Corée du Nord, notamment sur la question des enlèvements. En octobre 2021, lors de son entretien téléphonique avec le président chinois Xi, le Premier ministre KISHIDA Fumio a soulevé des mesures adoptées face à la Corée du Nord, dont la question d'enlèvement, pour s'assurer de la poursuite de la coopération entre le Japon et la Chine.



Rencontre entre le Président TRUMP et les familles de Japonais enlevés (mai 2019)

#### Résolution concernant un citoyen américain éventuellement enlevé par la Corée du Nord

Au Congrès américain, une résolution appelant le gouvernement américain à se coordonner avec les gouvernements du Japon, de la Chine et de la Corée du Sud pour enquêter sur la question d'un citoyen américain potentiellement enlevé par la Corée du Nord a été adoptée et promulguée lors d'une session plénière de la Chambre des représentants en septembre 2016, et une résolution similaire a également été adoptée et promulguée lors d'une session plénière du Sénat américain en novembre 2018.

# 4

## Actions du gouvernement du Japon sur le plan national

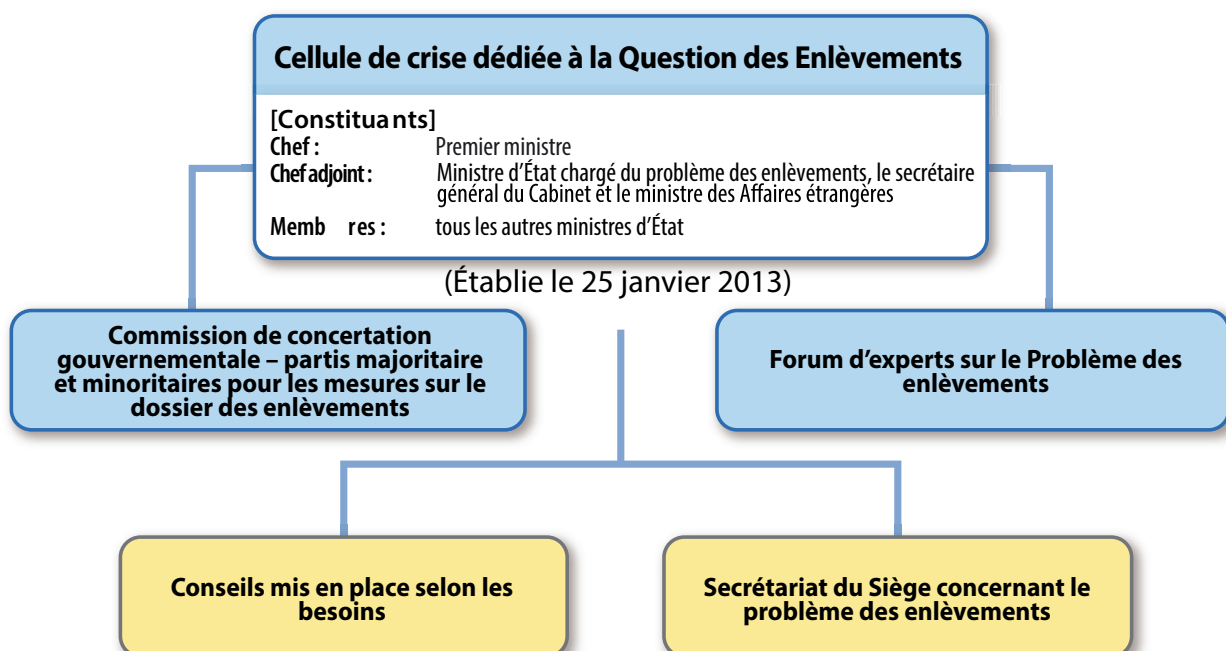
### 1. Mise en place d'une « Cellule de crise sur la Question des Enlèvements » etc.

En janvier 2013, le gouvernement du Japon a discuté des mesures à prendre concernant la question des enlèvements, et a mis en place une nouvelle « Cellule de crise dédiée à la Question des Enlèvements », comprenant tous les ministres en vue de promouvoir des actions stratégiques et des mesures globales pour la résolution de la question. Cette cellule est dirigée par le Premier ministre, qui est secondé par le Ministre chargé de la question des enlèvements, le Secrétaire général du Cabinet et le Ministre des Affaires étrangères autour desquels les autres ministres mènent une coordination étroite et font tous leurs efforts dans leur domaine de responsabilité afin de résoudre la question des enlèvements.



1ère réunion de la « Cellule de crise dédiée à la Question des Enlèvements » (janvier 2013)

De plus, dans l'optique de renforcer un engagement qui dépasse les clivages partisans en vue de la résolution du dossier des enlèvements, une « Commission de concertation gouvernementale – partis majoritaires et minoritaires pour les mesures sur le dossier des enlèvements » a été mise en place.



## Politiques et mesures concrètes pour résoudre le problème des enlèvements

### 1. Politiques

L'enlèvement de citoyens japonais par la Corée du Nord est une grave préoccupation qui affecte la souveraineté nationale du Japon ainsi que la vie et la sécurité des Japonais et doit être résolue par le gouvernement. Le gouvernement maintiendra fermement sa politique de base selon laquelle la normalisation des relations diplomatiques avec la Corée du Nord n'aura pas lieu tant que la question des enlèvements ne sera pas résolue et que la RPDC devra s'efforcer de renforcer leur sécurité et les ramener au Japon immédiatement, qu'ils aient ou non été officiellement identifiés comme étant des victimes d'enlèvement. Le gouvernement s'est engagé à poursuivre son enquête concernant la vérité et à exiger la remise des responsables des enlèvements.

### 2. Mesures concrètes

À l'initiative du chef et des chefs adjoints du Sièg, tous les ministres du Cabinet devront coopérer à la mise en œuvre de la politique susmentionnée et devront faire tout leur possible concernant les huit points suivants dans leurs domaines de responsabilité respectifs.

- (1) discuter de contre-mesures supplémentaires et promouvoir une application stricte de la loi dans le cadre juridique actuel pour faire pression sur la Corée du Nord afin de résoudre rapidement la question des enlèvements;
- (2) saisir toutes les opportunités, y compris les discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord pour exiger fortement que la Corée du Nord prenne des mesures concrètes pour résoudre le problème des enlèvements;
- (3) renforcer la collecte, l'analyse et la gestion de l'information concernant les personnes enlevées et la situation en Corée du Nord;
- (4) renforcer l'enquête et l'examen des cas où la possibilité d'un enlèvement ne peut être exclue et poursuivre l'enquête sur les personnes responsables des enlèvements localement et à l'étranger;
- (5) réaffirmer notre volonté de ne pas laisser disparaître la question des enlèvements et de faire davantage d'efforts pour sensibiliser le public à cette question par divers moyens nationaux et internationaux, y compris l'éducation dans les écoles;
- (6) renforcer davantage la coopération internationale en renforçant les liens avec les États-Unis, la Corée du Sud et d'autres pays concernés et en discutant lors des réunions de l'ONU et d'autres pourparlers multilatéraux;
- (7) prendre des mesures d'accompagnement à l'égard des membres des familles des victimes d'enlèvement, offrir un soutien continu aux victimes déjà rapatriées et préparer soigneusement le retour futur des victimes d'enlèvement; et
- (8) discuter de toutes les autres mesures qui peuvent contribuer à la résolution de la question des enlèvements.

([Politiques et mesures concrètes pour résoudre le problème des enlèvements] Établis par la Cellule de crise dédiée à la Question des Enlèvements le 25 janvier 2013)



Rencontre entre le Premier ministre KISHIDA et les familles de victimes d'enlèvements  
(octobre 2021)

## 2. Recherches conduites par le gouvernement japonais

Le gouvernement poursuit ses enquêtes et ses recherches acharnées sur les cas d'enlèvement de citoyens japonais ou les cas où la possibilité d'enlèvement par la Corée du Nord ne peut pas être exclue, tout en obtenant la collaboration répétée des victimes d'enlèvement rentrées au Japon. Suite à ces recherches, 17 victimes dans 12 affaires d'enlèvement ont jusqu'ici pu être identifiées.

D'autre part, la police a également jugé le cas de l'enlèvement de deux jeunes enfants de nationalité coréenne sur le territoire japonais en tant que cas d'enlèvement, a émis un mandat d'arrêt contre 11 personnes, y compris des agents nord-coréens, qui ont participé aux enlèvements, et a lancé des poursuites internationales.

Par ailleurs, pour les enquêtes et les recherches sur les cas où la possibilité d'enlèvement par la Corée du Nord ne peut pas être exclue, l'Agence centrale de la police a mis en place en mars 2013 des « Brigades d'encadrement spéciales » dans leur service des affaires étrangères en vue de l'encadrement et la coordination des polices préfectorales, a collecté des documents pour l'analyse de l'ADN des familles concernées, a placé sur les sites Web de l'Agence nationale de la police et des polices municipales sous forme de tableaux les personnes liées aux cas où la possibilité d'enlèvement des citoyens japonais ne peut pas être exclue, et s'efforce d'élucider les cas en renforçant ses engagements. Pour les cas traités en tant qu'accident en mer, la police et l'Agence des Gardes Côtes japonaise ont aussi renforcé leur collaboration pour les enquêtes.

### ■ Interpol a repéré des suspects liés aux incidents suspectés d'enlèvement.

| Cas                                             | Cas d'enlèvement de frère et sœur                                                   | Affaire Ushitsu                                                                     | Cas d'enlèvement d'un couple (Fukui)                                                | Cas d'enlèvement d'un couple (Niigata)                                               |                                                                                       |                                                                                       |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom d'affaire Suspects                          | HONG Suhye alias KINOSHITA Yoko                                                     | KIM Se-Ho                                                                           | SIN Kwang-Su                                                                        | Nom usuel: CHOI Sun-Chol                                                             | Nom usuel: HAN Geum-Nyeong                                                            | Nom usuel: KIM Nam-Jin                                                                |
|                                                 |  |  |  |  |  |  |
| Date d'émission du mandat d'arrêt international | Avril 2007                                                                          | Janvier 2003                                                                        | Mars 2006                                                                           | Mars 2006                                                                            | Février 2007                                                                          | Février 2007                                                                          |

| Cas                                             | Cas d'enlèvement d'une mère et de sa fille                                          | Cas d'enlèvement de deux Japonais en Europe                                         |                                                                                     | Affaire SIN Kwang-Su                                                                 |                                                                                       | Enlèvement d'une ressortissante japonaise en Europe                                   |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom d'affaire Suspects                          | Nom usuel: KIM Myon-Suk                                                             | MORI Yoriko                                                                         | WAKABAYASHI Sakiko (née KURODA)                                                     | SIN Kwang-Su                                                                         | KIM Kil-Uk                                                                            | UOMOTO Kimihiro (née ABE)                                                             |
|                                                 |  |  |  |  |  |  |
| Date d'émission du mandat d'arrêt international | Novembre 2006                                                                       | Juillet 2007                                                                        | Juillet 2007                                                                        | Avril 2006                                                                           | Avril 2006                                                                            | Octobre 2002                                                                          |

## 3. Principales activités visant à faire connaître et à promouvoir la compréhension du problème des enlèvements

La loi sur les mesures visant à lutter contre le problème des enlèvements et autres violations des droits de l'Homme en Corée du Nord a été promulguée et est entrée en vigueur en juin 2006 dans le but de sensibiliser les ressortissants japonais à la question des enlèvements et d'autres violations des droits de l'Homme commises par les autorités nord-coréennes. En coopération avec la communauté internationale, la loi vise également à obtenir un compte rendu complet de la situation entourant la question des enlèvements et à éviter que les enlèvements ne se reproduisent à l'avenir. En plus de définir les responsabilités du gouvernement du Japon dans le règlement de la question des enlèvements, cette loi

confie à l'état et aux collectivités locales la sensibilisation à la question et, à cette fin, établit la semaine de sensibilisation aux abus des droits de l'Homme en Corée du Nord (du 10 au 16 décembre), qui appelle les gouvernements nationaux et locaux à organiser des événements éducatifs sur le sujet au cours de cette semaine. Dans le cadre de la semaine, le gouvernement distribue des brochures et des affiches, projette des films et des dessins animés qui sensibilisent sur le sujet des enlèvements, envoie son personnel pour des ateliers et autres événements éducatifs, organise des concours de rédaction visant les collégiens et lycéens, et des formations visant les enseignants et les étudiants se destinant à l'enseignement, diffuse des émissions de radio (en japonais et coréen) vers la Corée du Nord et met en scène des pièces de sensibilisation au problème des enlèvements. En particulier, au cours de cette semaine, de nombreuses conférences et colloques sont organisés par les autorités et des ONG pour défendre la résolution de la question des enlèvements à l'intérieur et à l'extérieur du Japon.

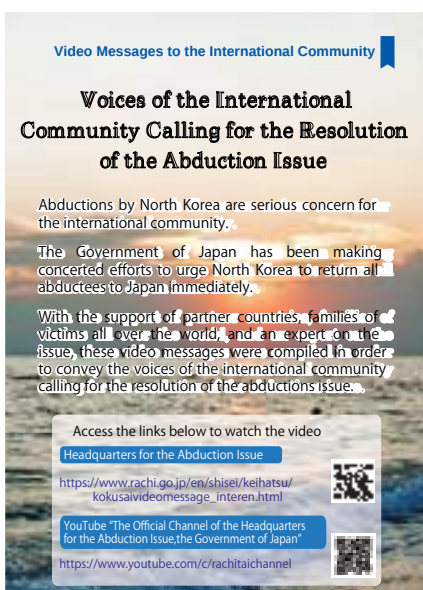


MEGUMI (animation japonaise).



Distribution d'affiches au sein du Japon pour une meilleure sensibilisation sur la question des enlèvements

En octobre 2020, avec la conviction que la crise sanitaire liée à la Covid-19 ne doit pas mettre en suspens les actions de la société internationale en faveur de la résolution de la question des enlèvements, un recueil de messages vidéo à vocation internationale a été rendu public: « Les voix de la société internationale réclamant la résolution de la question des enlèvements » conçu en collaboration avec les gouvernements de plusieurs pays, les familles des victimes et des experts japonais et étrangers.



Recueil de messages vidéo à vocation internationale  
« Les voix de la société internationale réclamant la résolution de la question des enlèvements »

#### 4. Mesures prises à l'encontre de la Corée du Nord

Le 5 juillet 2006, la Corée du Nord a procédé au lancement de 7 missiles balistiques. Depuis lors, malgré les avertissements répétés de la communauté internationale, Pyongyang a de nouveau lancé des missiles balistiques en avril 2009, en avril 2012 et en décembre 2012. Il a également effectué des essais nucléaires en octobre 2006, mai 2009 et février 2013. Il a également torpillé une corvette de la marine sud-coréenne en mars 2010. En réaction, le gouvernement du Japon a fermement protesté et condamné ces actes. En plus des mesures prises vis-à-vis de la Corée du Nord conformément à la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Japon a également mis en application des mesures qui demandent d'éviter les voyages en Corée du Nord, interdisent l'entrée au Japon de citoyens et de navires nord-coréens ou ayant fait escale dans un port en Corée du Nord, et prohibent tout import-export avec la Corée du Nord.

Sur la base de ce qui a été convenu en mai 2014, le Japon a levé en juillet de la même année les restrictions portant sur les entrées et sorties de personnes, et a annulé l'abaissement du montant minimum pour le rapport des transferts et pour la notification de l'export des moyens de paiement. Il a aussi ouvert ses portes aux navires à but humanitaire battant pavillon nord-coréen.

Cependant, en réponse à l'essai nucléaire de la Corée du Nord de janvier et au lancement de missiles balistiques en février 2016, le Japon a mis en place en février de la même année des restrictions sur les visites de personnes; abaissé le montant minimum nécessitant la notification des moyens de paiement transportés; interdit en principe le versement d'argent à la Corée du Nord; interdit l'entrée des navires battant pavillon nord-coréen ainsi que des navires battant pavillon d'un pays tiers et ayant fait escale dans un port de Corée du Nord, y compris ceux qui ont des fins humanitaires, dans les ports japonais et a également élargi la liste des organisations apparentées et des personnes assujetties au gel des actifs. De plus, le Japon a également mis en œuvre des mesures contre la Corée du Nord sur la base de la résolution 2270 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en mars de la même année, y compris l'interdiction d'entrer dans les ports japonais des navires désignés comme faisant l'objet de sanctions et d'élargir la liste des organisations apparentées et des personnes concernées par le gel des actifs par résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Par ailleurs, en raison de l'exécution du deuxième essai nucléaire de la Corée du Nord en septembre 2016, du lancement de plus de 20 missiles balistiques au cours de la même année et de l'échec de la résolution des enlèvements malgré l'insistance du Japon à obtenir le renvoi de toutes les victimes d'enlèvement le plus tôt possible, en décembre de la même année, le Japon a renforcé les restrictions sur les voyages en Corée du Nord, interdit l'entrée dans les ports japonais des navires battant pavillon japonais ayant fait escale dans un port en Corée du Nord et élargi la liste des organisations et personnes concernées par le gel des actifs. En outre, en vertu de la résolution 2321 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en novembre de la même année, le Japon a de nouveau élargi la liste des organisations apparentées et des personnes assujetties au gel des actifs.

De plus, la Corée du Nord a non seulement effectué, 17 lancements de missiles balistiques comprenant également 3 tirs de missiles balistiques intercontinentaux en 2017, mais elle a également réalisé, en septembre de la même année, un sixième essai nucléaire, estimé le plus puissant à ce jour. C'est dans ce contexte, en vertu des résolutions 2356, 2371, 2375 et 2397 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptées en juin, août, septembre et décembre de la même année que le Japon a non seulement élargi la liste des organisations et personnes concernées par le gel des actifs, mais qu'il l'a de nouveau élargie en juillet, août, novembre et décembre de la même année, selon des dispositifs qui lui sont propres.

# 5

## YOKOTA Megumi, jeune fille de 13 ans enlevée

■ **Le 15 novembre 1977, il y a plus de 40 ans, une fille de 13 ans a soudainement disparu d'une ville de la préfecture de Niigata, face à la mer du Japon.**

Ce matin-là, comme tous les jours, Megumi a pris son petit-déjeuner gaiement avec ses parents et ses frères jumeaux et est partie pour le collège. C'est alors que sa famille l'a vue pour la dernière fois.

### Megumi ne rentre pas!

Le soir, à l'heure habituelle, Megumi qui devait rentrer après son entraînement de badminton à l'école n'était toujours pas rentrée. Sa famille a commencé à s'inquiéter, et s'est mise à la chercher désespérément. La police la cherchera également en considérant toutes les possibilités: enlèvement, accident, fugue, suicide, etc. Mais aucun témoin ni objet oublié n'a été retrouvé.

### Le même soir, Megumi...

D'après un témoignage recueilli longtemps après, alors que ses parents la cherchaient avec acharnement, il est apparu qu'un agent de la Corée du Nord avait enlevé Megumi et qu'elle avait été, pendant plus de 40 heures de la traversée, enfermée dans une cale froide et sombre d'un navire se dirigeant vers la Corée du Nord. Megumi pleurait et criait « Maman, maman », et comme elle avait gratté la porte d'accès et les murs un peu partout, ses ongles s'étaient écorchés et elle était couverte de sang à son arrivée en Corée du Nord.

### Megumi gaie et en bonne santé

Megumi était une jeune fille gaie et enjouée. C'était un soleil pour sa famille. Elle aimait beaucoup chanter et dessiner, et apprenait la calligraphie et le ballet classique.

Le 14 novembre, la veille de sa disparition, c'était l'anniversaire de son père. Megumi lui a offert un peigne en lui disant: « Fais attention à ton élégance dorénavant ».

### La tristesse de la famille

Depuis le jour de la disparition de Megumi, la vie de la famille a été bouleversée. C'est comme si la lumière s'était éteinte sur les repas de famille.

Son père sortait un peu plus tôt le matin pour faire le tour de la côte. Après les travaux ménagers, sa mère aussi faisait un tour en ville et parcourait des kilomètres sur la côte en criant le nom de Megumi.

Le soir, le père pleurait en prenant son bain. La mère aussi pleurait seule pour que la famille ne le remarque pas. Pourquoi cette situation si triste, je voudrais mourir, pensaient-ils.

Le temps a passé sans découvrir de piste, et cette tristesse et cette souffrance sont restées.



■ **Puis 20 ans plus tard, le 21 janvier 1997**

### Megumi est vivante!

Ils ont appris que Megumi était vivante et vivait à Pyongyang. Le père Shigeru et la mère Sakie ont rendu public son vrai nom « Megumi Yokota ». Les journaux et revues ont simultanément rapporté la nouvelle, et le cas a même été abordé au Parlement.

### Rencontre au sommet Japon-Corée du Nord

Le 17 septembre 2002, KOIZUMI Junichiro, alors Premier ministre du Japon, s'est rendu en Corée du Nord et a eu sa première rencontre au sommet avec KIM Jong-il, alors Président du Comité de défense nationale. Shigeru et Sakie ont espéré que cela leur permettrait de revoir Megumi. Ce jour-là, KIM Jong-il a reconnu les enlèvements et a présenté ses excuses.

Pourtant, l'information fournie par la Corée du Nord était choquante: « décès de YOKOTA Megumi » (5 survivants, 8 morts, et 2 dont l'entrée en Corée du Nord n'a pas été confirmée).

### Explications peu convaincantes par la Corée du Nord

Mais ce n'étaient que des informations transmises de manière unilatérale par la Corée du Nord. Des explications et des témoignages crédibles n'ont pas encore été fournis par la Corée du Nord. En novembre 2004, la Corée du Nord a soumis les « restes » de Megumi Yokota, mais les analyses effectuées y ont montré la présence d'un ADN différent de celui de Megumi.

### Nous n'abandonnerons pas! Jusqu'à ton retour!

Une vie précieuse a été volée aux victimes d'enlèvement, à commencer par Megumi. Les familles aussi, dans une grande tristesse, attendent encore aujourd'hui le retour de personnes qui leur sont chères.

L'enlèvement est une violation grave des droits de l'Homme et une atteinte à la souveraineté de l'État. Les victimes doivent être secourues le plus rapidement possible.

Sakie a dit ce qui suit.

« Quand elle rentrera, je veux l'emmener dans la nature. En Corée du Nord, il y a des risques d'appareils d'écoute et de caméras de surveillance cachées, et elle doit vivre en s'efforçant de toutes ses forces de ne pas commettre d'erreur. Je voudrais qu'elle puisse s'étendre de tout son long dans une ferme dans le Hokkaido par exemple, et dire « Je suis libre! » »

Plus de 40 ans se sont écoulés depuis sa disparition, mais Megumi reste toujours la victime d'un enlèvement par la Corée du Nord.





## Q & R concernant le problème des enlèvements

### Q1 Quel est le problème des enlèvements ?

**A1** Dans les années 1970 et 1980, de nombreux japonais ont été enlevés par la Corée du Nord contre leur volonté. (« Enlevé » signifie qu'ils ont été emmenés contre leur gré).

La Corée du Nord a nié pendant longtemps qu'elle avait enlevé des citoyens japonais. Cependant, lors de la réunion du sommet Japon-Corée du Nord tenue en septembre 2002, le dirigeant de la Corée du Nord KIM Jong-il, alors Président de la Commission de la Défense nationale, a admis pour la première fois l'enlèvement de Japonais et s'est excusé auprès de KOIZUMI Junichiro, alors Premier ministre du Japon. Toutefois, seulement cinq des personnes enlevées sont rentrées au Japon.

Le gouvernement du Japon exige fermement que la Corée du Nord lui renvoie immédiatement toutes les autres victimes d'enlèvement.

### Q2 Pourquoi la Corée du Nord a-t-elle enlevé des Japonais ?

**A2** La pleine vérité derrière les enlèvements reste incertaine. Cependant, on pense que la Corée du Nord a commis ces enlèvements, qui sont des crimes sans précédent parrainés par l'État, pour les raisons suivantes: 1) déguisement des agents nord-coréens en citoyens japonais; 2) utilisation des victimes à la formation des agents nord-coréens pour qu'ils agissent comme s'ils étaient japonais; 3) recrutement par le groupe « Yodo-go »\*, qui est toujours abrité en Corée du Nord.

\* Un terme désignant les pirates de l'air qui ont détourné le vol 351 de Japan Airlines (communément appelé « Yodo-go ») le 31 mars 1970 et les membres de leur famille.

### Q3 La Corée du Nord prétend que la question des enlèvements « a déjà été résolue ». Est-ce faux ?

**A3** La Corée du Nord a prétendu qu'elle avait déjà renvoyé toutes les victimes des enlèvements survivantes et que les autres victimes d'enlèvements sont soit mortes, soit ne sont jamais entrées sur son territoire et donc que la question des enlèvements a déjà été résolue.

Néanmoins, les preuves de « décès » des victimes d'enlèvement fournies par la Corée du Nord sont loin d'être probantes et sont très peu convaincantes.

Au cours des discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord qui se sont tenues en mai 2014, la Corée du Nord s'est engagée à entreprendre une enquête complète et approfondie sur les ressortissants japonais enlevés et à résoudre ce dossier ainsi que d'autres problèmes avec le Japon. Le gouvernement du Japon continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir le retour de toutes ces personnes enlevées.

### Q4 Combien de Japonais ont été enlevés par la Corée du Nord ?

**A4** Le gouvernement du Japon a identifié 17 victimes d'enlèvement par la Corée du Nord. 5 d'entre elles sont rentrées au Japon, mais les 12 autres n'ont pas encore été rapatriées.

Il s'est également avéré que deux jeunes enfants qui sont des ressortissants coréens, ont été victimes d'un enlèvement au Japon.

Outre cela, il y a eu plusieurs cas de disparitions de ressortissants japonais pour lesquels l'hypothèse d'un enlèvement ne peut pas être écartée\*. Le gouvernement du Japon a exhorté la Corée du Nord à faire rapatrier immédiatement tous les ressortissants japonais qui ont été enlevés, qu'ils aient été reconnus officiellement comme tels ou non.

\* Le gouvernement du Japon continue à recueillir des informations, et poursuit ses enquêtes et ses investigations au Japon et à l'étranger sur 873 personnes disparues (chiffre en date de novembre 2021) pour lesquels l'hypothèse d'un enlèvement ne peut pas être écartée.

### Q5 Pourquoi les victimes d'enlèvement ne peuvent pas rentrer au Japon malgré la reconnaissance de leurs enlèvements par la Corée du Nord ?

**A5** On suspecte que la Corée du Nord craigne que des faits gênants concernant le pays, tels que des actes d'espionnage, soient révélés par ces victimes si elles rentreraient dans leur pays.

Par exemple, l'ancienne agente secrète nord-coréenne, KIM Hyon-hui, s'est fait passer pour une Japonaise et a fait exploser un avion sud-coréen en novembre 1987. KIM Hyon-hui a témoigné avoir reçu une formation de langue japonaise d'une ressortissante japonaise enlevée (TAGUCHI Yaeko).

En attendant, la Corée du Nord n'a reconnu aucune implication de sa part dans cet incident, et n'a pas renvoyé TAGUCHI au Japon par crainte que celle-ci ne révèle la vérité si elle rentrait dans son pays.

## Q6 Quand pourra-t-on considérer que le dossier des enlèvements est résolu ?

- A6** L'exécution des trois points suivants est nécessaire à la résolution du dossier des enlèvements:
- 1) L'assurance de la sécurité de toutes les victimes d'enlèvement et leur rapatriement immédiat au Japon.
  - 2) La Corée du Nord doit pleinement rendre compte des faits réels sur ces cas d'enlèvement.
  - 3) L'extradition vers le Japon par la Corée du Nord de tous les auteurs de ces enlèvements.

## Q7 Quelles mesures le gouvernement du Japon a-t-il prises à l'égard de la Corée du Nord pour résoudre le dossier des enlèvements ?

- A7** Le gouvernement du Japon a exhorté fortement la Corée du Nord à agir en faveur de la résolution de la question des enlèvements en prenant différentes mesures vis-à-vis de la Corée du Nord comme l'interdiction des exportations et des importations entre les deux pays.
- Saisissant les occasions fournies par les discussions bilatérales et les conférences internationales, le gouvernement du Japon a également soulevé la question des enlèvements auprès des autres États afin d'obtenir leur compréhension et leur coopération.
- Par ailleurs, le gouvernement japonais ne cesse de collecter des informations sur les victimes d'enlèvement, et mène des enquêtes sur les ressortissants japonais disparus pour lesquels la possibilité d'un enlèvement ne peut pas être écartée.

## Q8 Quelle politique de négociation le gouvernement du Japon a-t-il adopté à l'égard de la Corée du Nord pour résoudre le dossier des enlèvements ?

- A8** L'orientation de la politique du gouvernement vis-à-vis de la Corée du Nord consiste à résoudre de manière globale les problèmes en suspens comme celui des enlèvements de Japonais ou celui des missiles nucléaires, conformément à la Déclaration nippo-nord-coréenne de Pyongyang.
- Concernant ses futurs efforts pour résoudre la question des enlèvements, le gouvernement du Japon a l'intention d'insister fortement auprès de la Corée du Nord pour qu'elle respecte les accords de Stockholm, et il prendra toutes les mesures nécessaires pour un rapatriement rapide de toutes les victimes d'enlèvement.

## Q9 Comment la communauté internationale voit-elle la question des enlèvements ?

- A9** Selon le rapport final publié par la « Commission d'enquête sur la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord » en février 2014, les victimes de cas d'enlèvements perpétrés par la Corée du Nord ne proviennent pas uniquement du Japon, car cela touche également d'autres pays comme la Corée du Sud, le Liban, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, la Roumanie, la France, l'Italie, les Pays-Bas et la Chine.
- L'enlèvement est une violation des droits de l'Homme et il doit faire l'objet de poursuites en justice par tous les États, quelles que soient les victimes. La communauté internationale exige que la Corée du Nord résolve immédiatement cette question, comme en témoigne clairement l'adoption, par un vote majoritaire, d'une résolution basée sur le rapport de la Commission d'enquête lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2014, ainsi que l'adoption tous les ans d'une résolution sur la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord, par l'Assemblée générale des Nations Unies et la commission des droits de l'homme.

## Q10 Que pouvons-nous faire en tant que citoyens japonais pour résoudre le dossier des enlèvements ?

- A10** Nous avons collecté jusqu'ici plus de 15 000 000 signatures de citoyens réclamant la résolution de la question des enlèvements.
- Le fait que chaque citoyen a exprimé sa forte détermination à ne pas tolérer de tels enlèvements va donner une impulsion significative à la résolution de la question des enlèvements (en date d'octobre 2021).





A vertical timeline on a blue background with white text. The timeline starts at the top with the years 1977, 1978, 1980, 1983, and 1991 –. Below these are the months Mars 1997, Août 1998, and Septembre 2002. Further down are Octobre 2002 and Décembre. Then Août 2003 and Mai 2004. Next is Novembre. Then Septembre 2005 and Décembre. Then Février 2006, followed by Avril and Juin. Then Juillet. Then Septembre and Octobre. Then Mars 2007, followed by Septembre. Then Juin 2008, followed by Août. Then Septembre and Avril 2009. Then Mai and Juin. Then Octobre. Then Mars 2010, followed by Mai, Novembre, and Décembre 2011. Then Avril 2012. Then Novembre and Janvier 2013.

1977  
1978  
1980  
1983  
1991 –

Mars 1997  
Août 1998  
Septembre 2002

Octobre 2002  
Décembre

Août 2003  
Mai 2004

Novembre

Septembre 2005  
Décembre

Février 2006  
Avril  
Juin  
Juillet

Septembre  
Octobre

Mars 2007  
Septembre

Juin 2008  
Août

Septembre  
Avril 2009  
Mai  
Juin  
Octobre

Mars 2010  
Mai  
Novembre  
Décembre 2011  
Avril 2012  
Novembre  
Janvier 2013

Adoption d'une « Orientation et des actions concrètes en vue de la résolution de la question des enlèvements » lors de la première réunion de la nouvelle Cellule de crise dédiée à la Question des Enlèvements.

|              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Février      | Annnonce d'un 3e essai nucléaire par la Corée du Nord.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Mars         | Annnonce de mesures indépendantes contre la Corée du Nord par le Japon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Août         | Adoption de la résolution 2094 du Conseil de sécurité des Nations Unies.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Mars 2014    | Mise en place par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies d'une Commission d'enquête sur la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord.                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|              | La Commission d'enquête sur la situation des droits de l'Homme en République populaire démocratique de Corée rend hommage au Premier Ministre ABE Shinzo.                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|              | Rencontre entre M. et Mme YOKOTA et KIM Eun-gyong, la fille de YOKOTA Megumi(Oulan-Bator).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|              | Soumission du rapport final de la Commission d'enquête sur la situation des droits de l'Homme en République Populaire démocratique de Corée au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies.                                                                                                                                                                                                                                 |
|              | Lancement de missiles balistiques par la Corée du Nord (11 tirs jusqu'en juillet).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|              | Discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord (Beijing).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Avril        | Rencontre entre Président américain Barak Obama et les familles des victimes d'enlèvement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Mai          | Déclaration de FURUYA Keiji, Ministre chargé de la question des enlèvements, à l'occasion de 10e anniversaire de la seconde rencontre au sommet Japon-Corée du Nord.                                                                                                                                                                                                                                                            |
|              | Discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord (Stockholm).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|              | <b>La Corée du Nord s'engage à mener une enquête complète et approfondie concernant tous les ressortissants japonais, incluant les victimes d'enlèvement.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Juillet      | Discussions intergouvernementales Japon-Corée du Nord (Beijing).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|              | <b>Mise en place d'une Commission d'enquête spéciale et lancement des investigations. Le Japon a levé une partie de ses mesures contre la Corée du Nord.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Septembre    | Rencontre entre les autorités diplomatiques japonaise et nord-coréenne (Shenyang).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Octobre      | Discussion avec la Commission d'enquête spéciale (Pyongyang).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Mars 2015    | Lancement de missiles balistiques par la Corée du Nord (2 tirs).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Juin         | Mise en place d'un bureau de terrain du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme à Séoul.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Septembre    | Tenue d'un panel de discussion sur la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (Genève).                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Janvier 2016 | Annnonce d'un 4e essai nucléaire par la Corée du Nord.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Février      | Lancement de missiles balistiques par la Corée du Nord (23 tirs jusqu'en octobre).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|              | Annnonce de mesures indépendantes contre la Corée du Nord par le Japon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|              | <b>En réponse aux essais nucléaires de la Corée du Nord en janvier et à ses lancements de missiles balistiques en février, le Japon a annoncé la mise en place de mesures contre la Corée du Nord. En retour, la Corée du Nord a unilatéralement annoncé qu'elle arrêterait les investigations concernant les ressortissants japonais, incluant les victimes d'enlèvement, et dissoudrait la Commission d'enquête spéciale.</b> |
| Mars         | Adoption de la résolution 2321 du Conseil de sécurité des Nations Unies.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Juin         | Entrée en fonction de KIM Jong-un, Premier Président de l'ancienne Commission de défense nationale de la Corée du Nord, en tant que Président de commission des affaires de l'état.                                                                                                                                                                                                                                             |
| Septembre    | Lancement de missiles par la Corée du Nord.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Novembre     | Adoption de la résolution 2321 du Conseil de sécurité des Nations Unies.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Décembre     | « Table ronde sur la situation des droits de l'homme en Corée du Nord » au siège des Nations Unies (New York).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|              | Annnonce de mesures indépendantes contre la Corée du Nord par le Japon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Février 2017 | Lancement de missiles balistiques par la Corée du Nord (17 tirs jusqu'en novembre).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Juin         | Adoption de la résolution 2356 du Conseil de sécurité des Nations Unies.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Juillet      | Annnonce de mesures spécifiques contre la Corée du Nord par le Japon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Août         | Adoption de la résolution 2371 du Conseil de sécurité des Nations Unies.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|              | Annnonce de mesures spécifiques contre la Corée du Nord par le Japon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Septembre    | Essai nucléaire par la Corée du Nord (6e tir).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|              | Adoption de la résolution 2375 du Conseil de sécurité des Nations Unies.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|              | Lors d'un débat général à l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président américain Donald TRUMP a mentionné la question des enlèvements de Japonais.                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Novembre     | Rencontre entre les familles de victimes d'enlèvement et le Président américain Donald TRUMP.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|              | Annnonce de mesures spécifiques contre la Corée du Nord par le Japon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|              | Les États-Unis désignent la Corée du Nord comme État soutenant le terrorisme.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Décembre     | Annnonce de mesures spécifiques contre la Corée du Nord par le Japon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|              | Réunion du Conseil de sécurité concernant la situation en Corée du Nord (4e fois en 4 années consécutives).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|              | Adoption de la résolution 2397 du Conseil de sécurité des Nations Unies.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Avril 2018   | Sommet inter-coréen (à Panmunjeom).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Mai          | Sommet inter-coréen (à Panmunjeom).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Juin         | Sommet entre la Corée du Nord et les États-Unis (à Singapour).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Septembre    | Sommet inter-coréen (à Pyongyang).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Février 2019 | Sommet entre la Corée du Nord et les États-Unis (à Hanoï).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Mai          | Lancement de missiles balistiques par la Corée du Nord (plus de 20 tirs jusqu'en novembre).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Juin         | Rencontre entre les familles de victimes d'enlèvement et le Président américain TRUMP.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|              | Rencontre entre le président américain TRUMP et le président de la Commission de défense nationale de Corée du Nord KIM Jong-un (à Panmunjeom).                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Décembre     | Adoption de la « Résolution sur la situation des droits de l'homme en RPDC » par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (15e fois en 15 années consécutives).                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Mars 2020    | Lancement de missiles balistiques par la Corée du Nord (8 tirs).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Décembre     | Adoption de la « Résolution sur la situation des droits de l'Homme en RPDC » par l'Assemblée générale des Nations Unies (16 fois en 16 années consécutives).                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Mars 2021    | Adoption de la « Résolution sur la situation des droits de l'Homme en RPDC » par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (14 fois en 14 années consécutives).                                                                                                                                                                                                                                                        |
|              | Lancement de missiles balistiques par la Corée du Nord (6 fois jusqu'en mois d'octobre de la même année).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

**Novembre 2021**

Crédits photographiques : Bureau des relations publiques du Cabinet, Jiji Press Ltd, AFP/ Jiji et l'Association nationale pour le secours aux Japonais enlevés par la Corée du Nord, UN Photo/Loey Felipe